

## **Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire annuelle de Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe**

**tenue dans la salle des Commissions de la Bibliothèque nationale de France,  
58 rue de Richelieu 75002 PARIS, le samedi 9 février 2008 à partir de 14h 30**

14h 30 : une soixantaine de participants sont accueillis par Claude Bureau, qui leur expose l'ordre du jour.

Le président Louis-René Berge, dans son discours de présentation, se réjouit que l'association soit de plus en plus nombreuse (140 adhérents et 370 inscrits), et qu'elle ait progressé dans son expression sur Internet. Il convient maintenant, déclare-t-il, de passer à la réalisation des projets jusqu'à présent mis à l'étude.

### **1. Rapport d'activités 2007 : où en sommes-nous ?**

*(voir annexe I)*

Le rapport suscite quelques questions dans la salle.

De Jacques Duval, correspondant Poitou-Charentes : « Y a-t-il un document présentant Manifestampe diffusable auprès des institutions ? »

Réponse : Une plaquette de présentation, élaborée par le conseil d'administration est diffusée sur le site Internet de Manifestampe, et éditée en version papier par Michel Cornu à destination des correspondants régionaux qui en recevront quelques exemplaires pour leurs premières démarches prochainement ; il existe un deuxième document permettant de démarcher les médiathèques. Il ne s'agit pas de documents destinés au grand public, mais à utiliser comme accompagnement à un entretien. Il est précisé que Manifestampe bénéficie maintenant de sept correspondants répartis dans plusieurs régions (*voir rapport d'activités*).

M.-A. Rouilly-Le Chevallier, dans la salle, mentionne une de ses amies qui pourrait être correspondante au Brésil. Mais il semble que l'intérêt d'une correspondante au Brésil, s'agissant d'un problème pour l'instant typiquement français, soit mesuré.

Claude Bureau rappelle que Manifestampe ne cherche pas à se substituer aux associations qui organisent des manifestations diverses, mais que son but est de répercuter l'existence de ces manifestations.

Le projet d'exposition itinérante clés en main qui s'appuie sur des éditions d'associations d'estampe se développe, mené par Dominique Aliadière. Il est précisé qu'il ne s'agira pas d'expositions-ventes, mais que seront mentionnées les références et coordonnées des associations et/ou aux artistes.

Jacques Duval signale qu'il n'est pas impossible que des municipalités soient d'accord pour mettre des salles à la disposition de Manifestampe, mais comment résoudre le problème du gardiennage. Il est répondu qu'il existe différentes possibilités et que l'on discutera de cette question en petit comité.

À propos de la **Maison de l'Estampe** s'engage une discussion. Christian Massonnet souligne que la politique culturelle actuelle n'est pas orientée vers ce type d'objet : subventions en baisse de tous les organismes et associations, et pour avoir une écoute il faut proposer de l'événementiel. Il pense par ailleurs qu'il ne serait pas trop difficile de trouver un lieu, mais que payer le loyer et l'entretien est une autre question, Manifestampe étant encore loin d'avoir suffisamment de fonds.

Les questions et les suggestions du public furent :

- Pourquoi ne pas se tourner vers les entreprises qui ont de l'espace, comme la SNCF ? Ce qui donne à quelqu'un l'idée d'un « train de l'estampe ».

- Pourquoi ne pas créer un événement ? Oui, mais lequel ?

- C'est notre langage que nous devons moderniser !

- Il y a des lieux éphémères...

- Jules Maeght suggère d'aller rencontrer les maires quand ils sont rassemblés au Salon des Maires de France afin de proposer l'organisation de manifestations autour de l'estampe dans leurs collectivités locales.

- Daniel Moret demande à quoi servirait d'avoir un lieu de plus, il y a déjà plein d'endroits où l'on montre de l'estampe (Gravelines, etc.). Maxime Préaud répond que la Maison de l'Estampe devrait être à la fois un lieu idéal ou virtuel et un lieu matériel conçu pour que toutes les associations de graveurs puissent y exposer régulièrement sans avoir à ramer toujours pour trouver un espace.

- M. de Monner : si on veut que les entreprises et pouvoirs publics soient à l'écoute il faudrait clarifier le langage et insister sur la pertinence de défendre l'estampe contemporaine, à la fois tradition et modernité

Claude Bureau, qui se fait l'avocat de l'optimisme, prétend qu'il y a beaucoup d'événements sur l'estampe, ce qui n'est pas faux, mais que le problème est « l'institutionnalisation de la chose ». Il rappelle un point qui sera répété à maintes reprises pendant l'après-midi : la seule solution est dans le nombre que doit représenter Manifestampe. Nous devons être plus nombreux et faire corps.

L'heure tournant, on passe au vote sur le rapport d'activités, qui ne rencontre ni objection ni abstention : il est voté à l'unanimité, à main levée.

## **2. Le rapport financier**

Michel Cornu présente les éléments 2007 : à partir d'un solde de 2.100 euros fin 2006

Dépenses : 900 euros, essentiellement des fournitures de papeterie et consommables informatiques. A la fin de l'exercice 2007 le crédit bancaire est de 3.800 euros.

Questions du public :

- place-t-on l'argent ? Pas encore.

- Manifestampe a-t-elle d'autres ressources que les cotisations ? Non.

Le Conseil d'administration a proposé en 2007 la cotisation à 15 euros pour les adhérents individuels et à 50 euros pour les personnes morales, il propose à l'assemblée générale de reconduire ces montants pour 2008.

De même, le rapport financier ne rencontre ni objection ni abstention : il est voté à l'unanimité ainsi que le tarif des cotisations, à main levée.

## **3. Rapport d'orientation**

Quatre points sont particulièrement évoqués :

1. On demande des bonnes volontés : peu de manifestations dans la salle.

2. Problème des rapports Paris-Provence

3. Les problèmes techniques du site Internet

Jacques Duval suggère de demander aux artistes qui ont un site de créer un lien vers Manifestampe ; il se plaint par ailleurs que le site, parlant d'estampe, ne montre aucune image.

Daniel Moret considère que les liens suffisent. Claude Bouret n'est pas d'accord pour un site sans image. Des questions et critiques sont abordées également à propos du site Internet qui paraît à certains membres trop austère, car il ne présente pas d'images.

Catherine Gillet précise alors que cette volonté de neutralité « institutionnelle » actuelle du site Internet repose sur la volonté de mettre l'action sur les objectifs premiers de Manifestampe : recenser et fédérer les acteurs de l'estampe.

M. de Monner : la priorité serait de montrer des images sur les techniques.

Dominique Moindraut vole au secours des arguments de C. Gillet : il faudra réfléchir si on veut un site avec des images à l'augmentation de la cotisation et faire appel à un prestataire, car souligne-t-elle il ne faut pas oublier qu'actuellement le site est fait par des bénévoles.

4. Les expositions clés en main : voir plus haut.

## **4. Élection du tiers renouvelable du Conseil d'administration**

Se représentent : Catherine Gillet, Louis-René Berge, Claude Bureau

Ne se représentent pas : Céline Chicha, pour raisons familiales et Christine Chavan.

Se présentent en plus : Thérèse Boucraut, graveur (absente), Jean-Pierre Tanguy, professeur de gravure à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et Gérard Robin (excusés).

Vote par bulletin secret. Résultat :

sont réélus : Catherine Gillet, Louis-René Berge, Claude Bureau ;

sont élus : Jean-Pierre Tanguy et Gérard Robin.

À noter : 41 personnes ont émargé la liste de vote à l'entrée, 37 pouvoirs ont été utilisés (personnes physiques et personnes morales qui comptent pour trois voix) : la participation au vote fait ressortir 85 voix exprimées.

**L'assemblée générale se clôt par une table ronde publique sur le thème : « l'estampe et le numérique »**

## ANNEXE I : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

### Où en sommes-nous ?

**Ce titre inhabituel introduit le rapport d'activités 2007 de Manifestampe. En effet, celui-ci se propose de répondre à cette question pour chacun des objectifs de la fédération. Il permettra ainsi de mesurer l'état du travail accompli depuis sa fondation et de celui qui reste à accomplir.**

#### **- Recenser tous les acteurs de l'estampe en France**

Grâce aux échanges, aux rencontres et au dialogue suscités par sa création et au site Internet mis immédiatement en place, les acteurs de l'estampe en France se connaissent mieux; même si ce recensement n'est pas encore exhaustif. Il a permis de constater la vitalité de l'estampe tant en région parisienne qu'en province. Aujourd'hui, les informations recueillies n'ont pas encore été totalement mises en forme et publiées. Une partie d'entre elles est cependant disponible sur le site Internet de Manifestampe et sur le site associé du "Répertoire de l'estampe".

#### **Fédérer tous ces acteurs**

L'écart entre les données de ce recensement et les adhésions à "Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe" mesure la représentativité acquise. Elle n'a pas encore atteint le seuil d'audibilité de certains. A ce jour, ont adhéré à Manifestampe : 159 personnes, à titre individuel, et, à titre de personnes morales : AA-AGR, ACTUALITÉ DE L'ESTAMPE, AQUAFORTE, ART DU TIMBRE GRAVÉ, ARTISTES DE PROVENCE MÉDITERRANÉE, ATELIER 2, ATELIER DE L'ORME, GRAVER MAINTENANT, GRAVICEL, JGC-GRAVURE CONTEMPORAINE, LES ATELIERS DE LA SCIERIE, LE TRAIT-GRAVEURS D'AUJOURD'HUI, GALERIE MICHÈLE BROUTTA, ATELIERS MORET, MURTRA EDICIONS, PAROLES DE FEUILLES, PASSAGE À L'ENCRE, URDLA. De nombreuses personnes ont démontré leur sympathie en s'inscrivant pour être informées sans toutefois encore apporter leur adhésion et, donc, leur cotisation.

#### **- Créer et maintenir un réseau de correspondants régionaux de la fédération**

Après que le conseil d'administration eut éclairci leur rôle, des volontaires se sont manifestés. Huit régions françaises ont maintenant un correspondant régional de Manifestampe. Il s'agit : du Nord-Pas de Calais avec **Nathalie Grall** à Lille; de l'Île de France sud avec **Gérard Robin** à Saint-Pierre lès Nemours ; de la région Rhône-Alpes avec **Solange Kowalewski** à Aix les bains et **Gwilherme Perthuis** à Lyon ; du Poitou-Charentes avec **Jacques Duval** à La Rochelle; du Languedoc-Roussillon avec **Odile Lamusse** à Perpignan ; de la région Midi-Pyrénées avec **Claudie Beyssen** à Toulouse ; de la Bourgogne avec **Jean-Claude Pronier** à Livry et de la Haute Normandie avec **Philippe Argentin** à Rouen.

#### **- Développer la communication sur l'estampe auprès des organismes institutionnels, publics et privés, et obtenir leur soutien actif**

Bien que des contacts aient été établis et que des documents d'aide à ces contacts : "Plaquette de présentation", "Manifeste public" et "Petit vade-mecum" aient été élaborés, ils restent encore discontinus et peu fructueux. Leur qualité reste influencée par la représentativité de Manifestampe. Ils doivent encore être poursuivis avec ténacité.

## **Maintenir un site Internet sur la vie de l'estampe en France et de la fédération**

Grâce à Catherine Gillet et à Michel Cornu qui s'y sont investis dès le début, ce site sur Internet est un grand succès. Il procède de la notoriété de Manifestampe. Il est devenu un outil utile et indispensable au monde de l'estampe en France et à l'étranger. La diffusion des "newsletters" dépasse maintenant les seuls acteurs de l'estampe et elle contribue à l'augmentation de la fréquentation du site. Les statistiques récentes sont les suivantes : environ 4 500 pages sont vues par mois, par 1 200 visiteurs différents; 46 % de visiteurs ont placé le site de Manifestampe parmi leurs favoris, ce qui confirme leur fidélité. Les documents PDF mis en ligne (article de fonds, actualités, projets, etc.) sont également beaucoup consultés. Enfin, de nombreux visiteurs viennent par des liens externes de sites d'artistes, d'associations membres, ainsi que par nos contacts au Canada et en Belgique. Une étape importante sera franchie quand l'automatisation de l'entrée des données (actualités, inscriptions, etc.) et leur restitution pourra être mise en place. Elle affranchira les gestionnaires (bénévoles) des tâches fastidieuses de mises à jour indispensables.

## **Créer et maintenir sur Internet un Répertoire national de l'estampe en France**

Un premier cadre, en lien avec le site de Manifestampe, a été mis en place avec des données lacunaires. Il pourra être réactualisé et réactivé d'une façon plus dynamique quand l'entrée des données et leur restitution pourra, elle aussi, être automatisée.

**- Accompagner et soutenir des événements liés à l'estampe en France, organisés par des membres de la fédération, organiser de tels événements à condition qu'ils ne soient pas concurrents à ceux des membres de la fédération et qu'ils présentent un caractère fédératif et de portée nationale**

Chaque fois que Manifestampe a été sollicitée dans ce cadre, elle a apporté son soutien, particulièrement en signalant l'évènement sur son site Internet. En outre, le conseil d'administration a longuement réfléchi à la mise en place d'un événement fédératif sous l'égide de Manifestampe. Cette réflexion s'est concrétisée dans un projet d'exposition "clés en main" qui serait composée avec les "éditions" d'associations. A ce jour, participeraient à ce projet : LE TRAIT, J.G.C. GRAVURE CONTEMPORAINE, ACTUALITE DE L'ESTAMPE, XYLON FRANCE, ATELIER D'ÉDITIONS POPULAIRES, LES ARTS VERTS et ATELIER DE GRAVURE BRITO.

**- Créer et maintenir une Maison de l'estampe, lieu virtuel ou réel, destinée aux rencontres et échanges entre les acteurs de l'estampe, à faire connaître l'estampe auprès du grand public et à permettre la diffusion des estampes**

Bien que des pistes aient été explorées, aucune n'a pour l'instant abouti. Parmi les objectifs de Manifestampe, celui-ci est certainement le plus difficile à atteindre. En effet, vu les contraintes immobilières de la capitale ou de ses alentours, soit il dépend de la bonne volonté des pouvoirs publics, soit de la générosité de "sponsors", soit directement de la bourse des acteurs de l'estampe. Dans tous les cas, l'élément déclenchant d'une possible concrétisation de cette Maison sera la représentativité "manifeste" de Manifestampe. Représentativité qui n'est pas encore à ce jour atteinte.

## **Encourager et promouvoir l'enseignement de l'estampe**

Des contacts ont été établis avec certains enseignants. Afin de donner plus de réalité à ces premières relations, le conseil d'administration réfléchit à un événement national qui, sans être un "doublon" des concours ou prix déjà existants, pourrait s'adresser aux étudiants dans cette discipline.

## **Apporter une aide technique, morale, matérielle, juridique à ses membres, dans le cadre des alinéas ci-dessus**

Bien entendu, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails, chaque fois que l'occasion s'est présentée, il a été pourvu à cet objectif.

**Ce rapport d'activités est volontairement bref. Au cours de l'assemblée générale, le jeu des questions et des réponses permettra d'apporter d'autres éléments d'information aux points qui mériteraient d'être précisés.**

**Table ronde et débat sur le thème :**  
**« L'ESTAMPE ET LE NUMÉRIQUE »**

Cette table ronde, ouverte au public a eu lieu : **le samedi 9 février 2008, à 16h30,**  
à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de  
**Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe.**

**Intervenants :**

**Louis-René Berge**

*artiste graveur, membre de l'Institut, président de Manifestampe*

**Maxime Préaud**

*artiste graveur, conservateur général des bibliothèques, Bnf*

**Dominique Aliadière**

*artiste graveur, président de l'association Graver maintenant*

Invité : **Christian Bramsen**

Imprimeur lithographe, directeur des Éditions Atelier Clos Bramsen & Georges



Le débat a pour modérateur **Claude Bureau.**

Il est ouvert par le président de Manifestampe, **Louis-René Berge.** Celui-ci déclare que pour lui, le problème est simple : il y a d'une part la « gravure gravure » et de l'autre l'image numérique. On peut parfaitement, selon lui, utiliser l'ordinateur pour réaliser une gravure, mais celle-ci doit passer sous la presse pour produire une estampe. L'image numérique, c'est autre chose.

Ainsi conclut-il : Toute épreuve qui sort d'une presse est une **Estampe**, même si au cours de son élaboration l'artiste a utilisé l'ordinateur. Toute épreuve qui sort d'une imprimante est une **Image**, même si au cours de son élaboration l'artiste a utilisé une des techniques de l'estampe.

**Dominique Aliadière**, sollicité, déclare : Il n'est pas question pour moi de prendre parti ni pour nous de statuer.

La pratique du numérique dans le domaine de l'estampe semble poser problème et même déclencher des réactions passionnées, pourtant les ateliers québécois que j'ai visité récemment sont tous équipés, outre le matériel habituel destiné à fabriquer des estampes, de matériel informatique de qualité.

L'un des problèmes actuels est que le matériel le plus connu pour imprimer de façon durable est fabriqué par la marque Epson qui associe aux encres à pigments Ultra Chrome TM l'utilisation de papiers au P.H. neutre. Beaucoup de marques fabriquent de tels papiers.

Pour tenter de faire entrer l'image numérique imprimée de cette façon dans le domaine de l'estampe (original multiple numéroté et signé) la marque Epson a mis au point une charte de l'Artiste Digigraphe et propose un timbre sec pour authentifier les œuvres répondant à ces critères. Cette marque présente ce procédé comme une version moderne de la Lithographie. Et, en effet, quelques imprimeurs lithographes n'impriment plus que du numérique.

.../...

Dans le domaine de l'estampe le numérique peut-être utilisé de diverses façons :

1°. Créer des images totalement numériques en utilisant des logiciels bien connus en y adjoignant ou non des photos, des scans, des typographies, etc.

Ces compositions sont imprimées sur des papiers de qualité, sur des imprimantes utilisant des encres solides.

2°. Des compositions digitales peuvent donner lieu à des gravures sur cuivre un peu comme la photogravure. Les plaques gravées sont imprimées traditionnellement comme des tailles-douces. Notre ami Jean-Pierre Tingaud bien connu pour son travail de buriniste a réalisé de telles images.

3°. Des compositions utilisant des techniques mixtes. Le numérique associé aux techniques traditionnelles de l'estampe. Ce qui permet d'utiliser des typographies plus libres des photos et des scans. Bien sûr ces images exigent des impressions complexes nécessaires aux différentes techniques.

La création numérique peut-elle faire partie du monde de l'estampe ? Les pratiques 2 et 3 probablement ? Mais la pratique 1 ?

**Maxime Préaud** dit que pour lui, c'est essentiellement un problème de vocabulaire. Comment appeler les images issues du numérique ? Il lui semble que l'on doit distinguer les procédés traditionnels d'estampe et les nouveaux, notamment dans la mesure où la matrice de ces derniers est virtuelle et que le résultat dépend grandement du matériel utilisé.

**Christian Bramsen**, imprimeur, qui avait été invité à éclairer l'assemblée sur cette question, s'amuse de ces observations. Il rappelle qu'ayant consulté la définition de l'estampe dans le Larousse de 1964, on y lit que c'est une image imprimée après avoir été gravée sur bois ou sur métal, et que c'est seulement en 1999 qu'on y voit apparaître le rôle de la lithographie. Les dictionnaires sont donc toujours en retard sur la réalité.

**C. Bramsen** à l'origine imprimeur lithographe s'est mis au numérique il y a cinq ans suite à la sollicitation d'artistes travaillant la photographie, notamment pour des fonds difficiles à obtenir en lithographie. Pour lui, on appelle estampe toute image imprimée, quelle que soit sa technique, et estampe originale tout œuvre de l'esprit, quelle que soit sa technique. De même que la lithographie a été contestée à son origine puis est maintenant parfaitement admise, le numérique est peut-être discuté maintenant mais ne le sera bientôt plus. **Pour lui, si l'image produite est une œuvre de l'esprit, imprimée avec de l'encre et du papier, c'est une estampe originale.**

**Monique Breton**, dans la salle, dit qu'il faudrait trouver un autre mot.

**C. Bramsen** répond : « œuvre graphique », qui est la terminologie employée dans les pays scandinaves dit-il, ce qui ne paraît tout de même pas suffisant au public.

Bramsen précise que la législation fiscale prévoit qu'une lithographie est originale si elle est faite de la main de l'artiste, de même qu'une photographie est considérée comme originale par l'administration si tirée à moins de trente exemplaires par l'artiste ou sous son contrôle. Avec le développement rapide de l'impression numérique les questions à ce sujet devront être abordées clairement. C. Bramsen explique alors qu'il s'est battu pendant trois ans pour se voir reconnaître finalement l'autorisation par l'administration fiscale d'utiliser la TVA culturelle pour les lithographies qu'il édite mais qu'il n'a pas le courage de recommencer ce combat pour le numérique.

**Marie-Antoinette Rouilly-Le Chevallier** lui demande ce qu'il pense que sont des photocopies faites d'après un dessin ou une gravure et sur un beau papier. Il répond : des reproductions. Il donne aussi l'exemple des interprétations de dessins de Rodin interprétés pour Vollard par Auguste Clot, qui ne sont pas des œuvres originales de Rodin.

On rencontre des abus, et des images numériques vendues comme des lithographies.

On demande quelle est la différence entre l'impression lithographique et l'impression numérique : C. Bramsen précise qu'en litho, la pression exercée permet de marier l'encre au papier, alors qu'en impression numérique, on dépose l'encre à la surface du papier, par jet d'encre.

**Maxime Préaud** demande à Christian Bramsen s'il a déjà rencontré des éditions de créations réalisées avec la même matrice numérique et imprimées sur des papiers et machines différents.

Christian Bramsen précise qu'au début de sa pratique d'impression en numérique il n'utilisait pas les encres Epson car elles n'offraient pas de garantie de pérennité suffisantes, il faisait venir d'autres encres des USA. Il observe des variations importantes selon les papiers, et aussi selon les ordinateurs. Il ajoute même que la même matrice, pouvait générer sur le même ordinateur des variations d'interprétation des couleurs inexpliquées selon les moments.

Mais ces technologies évoluent très rapidement, il faut attendre pour avoir une idée plus précise à ce sujet. Il est question aussi de la durabilité des papiers et des encres, à la quelle il n'y guère de réponse fiable actuellement

**Bramsen** dit que les artistes composent généralement chez eux la matrice informatique sur leur ordinateur, puis viennent chez lui parce qu'il possède le matériel *ad hoc* qui est très coûteux. Il arrive aussi qu'un artiste propose une idée, que l'on travaille dans l'atelier sous son contrôle.

Il précise que l'impression numérique est souvent utilisé pour élaborer des fonds de lithographie. Sur ces fonds sont imprimées les lithographies proprement dite.

À la question de **Claude Bureau** sur la tranche d'âge des artistes travaillant chez Christian Bramsen, celui-ci répond qu'un des premiers intéressés fut Pol Bury, 80 ans, et qu'en majorité les artistes qui font appel à lui pour le numérique ont entre 60 et 70 ans. Il suppose que cela s'explique par le fait qu'ils ont davantage les moyens de payer les coûts d'impression que des artistes plus jeunes. Bramsen estime que, pour cent exemplaires, le coût numérique vaut le coût lithographique, mais que ça baisse. Il peut tirer en 112 cm de large sur la longueur qu'on veut.

### **Synthèse des débats :**

**Maxime Préaud** remercie **Christian Bramsen** d'avoir parlé de façon claire et précise, et avec une certaine autorité, de son métier. Deux grands points de discussion émergent de cette table ronde sur l'estampe et le numérique :

- **la question de la définition d'œuvre originale** : avec la notion fondamentale qu'une estampe peut être qualifiée d'originale à la condition qu'elle corresponde à la notion d'œuvre de l'esprit.

- **la question du vocabulaire utilisé pour qualifier l'œuvre imprimée** : une estampe originale est une œuvre de l'esprit quelle que soit la technique d'impression utilisée

Maxime Préaud considère que l'on ne peut qu'approuver la définition générale qui a été donnée de l'estampe comme image imprimée quelle que soit sa technique, et que l'on doit être sensible à la comparaison qui a été faite entre la lithographie et le numérique, ainsi qu'à l'existence de « techniques mixtes » qui font appel au numérique, dont la présence est de toute façon impossible à négliger.